



Assemblée des Premières Nations

Assemblée générale annuelle 2026

Du 14 au 16 juillet 2026

Centre des congrès Rogers • Ottawa (Ontario)

GUIDE À L'INTENTION DES CHEFS ET DES MANDATAIRES

Guide à l'intention des Chefs et des mandataires – Vote électronique lors de l'Assemblée générale annuelle (AGA) de l'Assemblée des Premières Nations (APN)

Tous les votes lors de la prochaine Assemblée générale annuelle (AGA) de l'Assemblée des Premières Nations (APN), qui se tiendra du 14 au 16 juillet 2026, se dérouleront par voie électronique, tant pour les Chefs et mandataires inscrits participant en personne que pour celles et ceux participant à distance. Ce guide fournit des instructions détaillées sur le processus de vote.

Mise à jour importante

- Il n'y aura pas de dépouillement manuel des votes par l'équipe de distribution de l'APN.
- Tous les votes seront traités via la plateforme de vote électronique de l'APN.
- Un téléphone, une tablette ou un ordinateur portable sera nécessaire pour accéder à la plateforme de vote et participer par voie électronique. Les Chefs et mandataires ne disposant pas d'appareils personnels auront accès à une salle d'assistance dédiée sur place (détails ci-dessous).

Instructions étape par étape pour le vote des Chefs et des mandataires

1. Préinscription

- Les Chefs et les mandataires doivent téléverser une pièce d'identité avec photo délivrée par les autorités compétentes (par exemple, carte de statut, permis de conduire, passeport) afin que leur identité soit vérifiée.
- Chaque Chef ou mandataire doit fournir une adresse courriel pour accéder à la plateforme de vote électronique de l'APN.
- Les mandataires doivent également téléverser une lettre de mandat signée par le(la) Chef(fe) afin de finaliser le processus de vérification.
- Une fois les informations soumises et vérifiées, des courriels de confirmation seront envoyés à tous les participants inscrits.
- Une fois leur identité vérifiée, les Chefs et mandataires recevront un code d'accès à six chiffres au cours du processus d'inscription, qui leur sera nécessaire pour voter sur la plateforme de vote électronique de l'APN.
- Les participants à distance recevront également un lien Zoom privé (destiné uniquement à la session et non au vote). Ce lien sera réservé aux Chefs et mandataires inscrits.

2. Inscription sur place

- Les Chefs et mandataires s'inscrivant sur place suivront la même procédure que les participants préinscrits.
- Une fois leur identité vérifiée à l'aide d'une pièce d'identité avec photo délivrée par les autorités compétentes et de leur adresse courriel, ils recevront au cours du processus d'inscription un code d'accès à six chiffres attribué à l'avance, qui leur sera nécessaire pour voter sur la plateforme de vote électronique de l'APN.
- Les participants s'inscrivant sur place doivent également se présenter au bureau d'inscription pour activer leur accès au vote.

Au nom de l'Assemblée des Premières Nations, nous vous donnons rendez-vous à Ottawa!



Assemblée des Premières Nations

Assemblée générale annuelle 2026

Du 14 au 16 juillet 2026

Centre des congrès Rogers • Ottawa (Ontario)

GUIDE À L'INTENTION DES CHEFS ET DES MANDATAIRES

3. Enregistrement avant l'Assemblée

- Les Chefs et mandataires dont l'identité a été vérifiée, qu'ils soient présents en personne ou en ligne, doivent s'enregistrer au comptoir d'inscription avant le début de l'assemblée.
- L'accès à la plateforme de vote électronique de l'APN ne sera activé par courriel qu'une fois la procédure d'enregistrement terminée.

4. Comment voter

- À l'ouverture de la période de vote, un lien vers la plateforme de vote électronique de l'APN ainsi qu'un code de confirmation seront envoyés par courriel à chaque Chef et mandataire inscrit.
- Si vous ne recevez pas votre lien, communiquer immédiatement avec le service d'assistance au **1-833-368-7123** ou à l'adresse registration@afn.ca.
- Cliquez sur le lien figurant dans le courriel pour accéder à la plateforme de vote électronique de l'APN.
- Sélectionnez votre choix concernant la résolution :
 - Pour (en faveur)
 - Contre (en opposition)
 - Abstention (choix de ne pas voter)
- Validez votre vote. Une fois validé, votre vote sera chiffré et stocké en toute sécurité dans la base de données de la plateforme de vote électronique de l'APN.
- Une fois votre vote soumis, votre adresse courriel sera annotée avec la mention « a voté », ce qui vous empêchera de voter à nouveau.
- Tous les résultats des votes sur les résolutions seront enregistrés sur la plateforme de vote électronique.

Changements de présence et délégations de pouvoir

Lorsqu'un(e) Chef(fe) doit quitter l'assemblée et désigner un mandataire :

- S'il(elle) est présent(e) en personne, il(elle) doit se rendre au bureau d'inscription sur place pour procéder à la délégation de pouvoir.
- S'il(elle) participe à distance, il(elle) doit envoyer un courriel à registration@afn.ca pour procéder à la délégation de pouvoir.
- Si un(e) Chef(fe) souhaite passer d'une participation en présentiel à une participation virtuelle, il(elle) doit se rendre au bureau d'inscription sur place pour effectuer le changement.
- Une fois le passage de participation en présentiel à une participation virtuelle effectué, le changement demeurera en vigueur pour la suite du déroulement de l'assemblée. Il ne sera pas possible de revenir en arrière, ni de changer à nouveau de mode de participation.

*** Les circonstances particulières justifiant un changement de mode de participation peuvent donner lieu à un examen par le conseiller juridique de l'APN.**

Au nom de l'Assemblée des Premières Nations, nous vous donnons rendez-vous à Ottawa!



Assemblée des Premières Nations

Assemblée générale annuelle 2026

Du 14 au 16 juillet 2026

Centre des congrès Rogers · Ottawa (Ontario)

GUIDE À L'INTENTION DES CHEFS ET DES MANDATAIRES

Salle d'assistance technique sur place

Pendant l'AGA de l'APN, une salle dédiée sera mise à la disposition des Chefs ou de leurs mandataires qui n'ont pas accès à un téléphone, une tablette ou un ordinateur portable. Du personnel d'assistance technique sera également présent dans cette salle pour aider les participants durant le processus de vote ou résoudre toute autre difficulté technique. Des bornes de recharge et des prises électriques seront également disponibles sur l'ensemble du site.

Coordonnées

Si vous éprouvez des difficultés techniques ou si vous avez des questions concernant l'inscription ou le processus de vote, veuillez communiquer avec le service d'assistance de l'APN à l'adresse registration@afn.ca ou au 1-833-368-7123.

Au nom de l'Assemblée des Premières Nations, nous vous donnons rendez-vous à Ottawa!